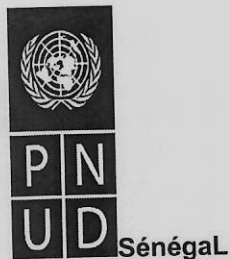


953



MISSION DE COOPERATION
DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG

**PARTENARIAT PNUD/LUXEMBOURG POUR :
«PROMOTION DE LA DECENTRLISATION ET DES
DYNAMIQUES LOCALES DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL SUR L'AXE MATAM /
SAINT-LOUIS / LOUGA».**

I. CONTEXTE ET OBJET DU PARTENARIAT

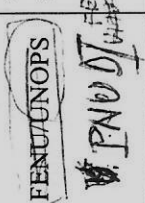
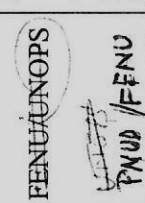
- ❖ Le Programme Indicatif de Coopération (PIC 2002-2006) entre le Sénégal et le Luxembourg avait permis l'impulsion d'un partenariat direct entre la Mission de Coopération du GRAND-DUCHÉ de Luxembourg et le Bureau du PNUD à travers notamment la mise en place d'un « Fonds de Développement Local –FDL–».
- ❖ Les résultats obtenus ont conduit les différentes parties à renforcer ce partenariat durant la période du prochain PIC (2007-2011). En attendant le démarrage de ce nouveau PIC, le PNUD-FENU et la Mission de Coopération du GRAND-DUCHÉ de Luxembourg ont convenu de renforcer la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement local en mettant en œuvre de façon ad hoc un financement additionnel de 500.000 Euros (636,132 Dollars E.U) Ce financement permettra de promouvoir les dynamiques locales de développement socio-économique.
- ❖ Le présent partenariat s'articule autour des deux axes ci après :
 - Développement du potentiel des Micro et Petites Entreprises (MPE) et des Micro réalisations. Les activités envisagées permettront de renforcer le dispositif du FDL en ce qui concerne le financement de la demande sociale (promotion de mutuelles), l'insertion professionnelle et les activités génératrices de revenus ;
 - Appui à la décentralisation en milieu rural pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à la bonne gouvernance locale dans la région de Louga. Au titre de cet axe, les résultats attendus sont : (a) Capacités accrues des élus locaux dans la communication interactive avec les citoyens et dans l'appui aux acteurs productifs locaux par le biais des TICS ; (b) Outils de promotion du

développement local pour renforcer le tissu économique des collectivités locales ; (c) Services sociaux de bases mieux gérés en utilisant pleinement les infrastructures construites ;

II – CADRE DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

OMD : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim				
Axe : Création de richesses				
Eléments de référence du DSRP II	Secteur : Agriculture, Elevage, Emploi, Pêche, Artisanat, Appui aux PME, Infrastructures de soutien, Energie, Micro finance			
Eléments UNDAF	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Création de richesse, lutte contre la faim, protection sociale et développement durable			
	Effet UNDAF 1 : La création et le Développement des micro, petites et moyennes entreprises apportent une contribution à la création de revenus, d'emplois décents, d'une sécurité alimentaire et d'une protection sociale au bénéfice des femmes et des jeunes dans les zones de concentration du SNU			
Axes de Partenariat	Produits recherchés	Agences SNU	Activités majeures	Budgets (EUROS)
<u>AXE N° 1 :</u> Développement du Potentiel des MPE et des Microréalisations	<u>Produit n°1</u> : Potentiel MPE et Microréalisations renforcé et valorisé	PNUD	- Financement de 10 MPE : Sérigraphie à Matam, Unité laitière à Tarédji, aliment à Podor, Production aliments volaille et bétail à Richard-Toll, Production de farine de poisson à Goxu Mbacc, Charcuterie à Balacoss, Production de sel iodé à Gandon - Financement de 10 micro projets/AGR dans la région de Matam - Financement AGR des Personnes vivant avec le VIH/SIDA(PV/VIH) dans les régions de Matam et Saint-Louis - Mise en place d'une ligne de crédit de la Mutuelle Suxali Jiguénou Ndar pour les handicapés - Appui aux Microréalisations à Mberlé Bélé, Gaé, Aéré et Thiambé	40 000
				40 000
				30 000
				20 000
	<u>Produit n°2</u> : Insertion des diplômés des Centres de Formation Technique et Professionnelle <u>Appui/Conseil</u> <u>Produit n° 3 :</u> Accroissement Chiffres d'Affaires des Micro-entreprises de Transformation des produits halieutiques et Agricoles (METHAP)	PNUD	Financement de 6 projets d'entreprises : Couture – confection – mercerie à Matam ; Restauration à Podor ; Prestation service en Mécanique/GMP et Hydraulique villageoise à Podor ; Couture à Dagana ; Teinture – sérigraphie couture à Louga Assistance à la formulation des descriptifs ; appui/conseil et suivi des activités	34 000
		PNUD		8 000
		ONUDI	Développement des chaînes de valeurs pour les METHAP dans l'axe Nord	50 000

OMD : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Eléments de référence du DSRP II	Axe : Bonne Gouvernance et Développement Décentralisé et Participatif				
	Secteur : Développement Local et Décentralisation				
	Axe Stratégique de coopération de l'UNDAF : Gouvernance et promotion du partenariat pour le développement				
	Effet UNDAF 3 : La participation effective de tous les acteurs concernés, l'efficacité, la transparence, l'équité de genre, la promotion des droits humains et du développement durable sont renforcées dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et programmes de développement				
Eléments UNDAF	Axes de Partenariat	Produits recherchés	Agences SNU	Activités majeures	Budgets (EUROS)
	AXE N° 2 :	Produit n°1 : Capacités accrues des élus locaux dans la communication interactive avec les citoyens et dans l'appui aux acteurs productifs locaux par le biais des TICS		- Complément d'équipements informatiques pour 8 communes pilotes qui vont bénéficier d'une connectivité Internet permettant un échange de données sans limitation	10000
	Appui à la décentralisation en milieu rural pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à la bonne gouvernance locale	Produit n°2 : Outils de promotion du développement local pour renforcer le tissu économique des collectivités locales.		- Mise en place d'instruments d'investissements adaptés au tissu économique local - Accompagnement de la collaboration entre les collectivités locales, les populations locales et les institutions financières locales (y compris de micro finance)	80000
		Produit n°3 : Services sociaux de bases mieux gérés en utilisant pleinement les infrastructures construites		- Appui aux collectivités locales dans l'amélioration des services rendus (quantité et qualité) grâce aux ouvrages déjà livrés afin de pleinement utiliser le potentiel et d'assurer leur gestion optimale à travers une allocation ciblée (sous forme de bonus à la performance et sans contrepartie)	110000
TOTAL PROJET					500 000

III ARRANGEMENTS DE GESTION

3.1 La mise en œuvre du présent partenariat ainsi que le système de reporting s'effectuera conformément aux principes de partage des coûts tels que définis dans l'accord Cadre Général entre le Gouvernement du Luxembourg et le PNUD.

L'exécution des activités se fera respectivement à travers les programmes en cours : PAREP (Antenne de Saint-Louis) pour l'axe n° 1 et PADMIR pour l'axe n° 2.

3.2 Une réunion tripartite sera organisée en 2007 sur la base du rapport final sur l'exécution technique et financière du présent partenariat.